



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CN.10/193
4 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉSARMEMENT

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

1. Dans sa résolution 51/47 B du 10 décembre 1996, l'Assemblée générale a pris acte du rapport annuel de la Commission du désarmement¹ et prié le Secrétaire général de transmettre à la Commission le rapport annuel de la Conférence du désarmement², ainsi que tous les documents officiels de la cinquante et unième session de l'Assemblée relatifs aux questions de désarmement.

2. La documentation pertinente est énumérée ci-après, comme suite à cette demande :

a) Rapport de la Conférence du désarmement sur les travaux de sa session de 1996²;

b) Procès-verbaux des séances plénières de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale concernant le débat général sur les questions de désarmement et l'examen de ces questions (A/51/PV.4 à 30 et 79);

c) Procès-verbaux des séances de la Première Commission à la cinquante et unième session de l'Assemblée concernant les questions de désarmement (A/C.1/51/PV.1 à 26);

d) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale, à sa cinquante et unième session, sur l'examen des questions de désarmement inscrites à l'ordre du jour (A/51/566 et Add.1 à 17, Add.17/Corr.1 et Add.18 à 21), contenant également la liste des documents présentés à l'occasion de l'examen de ces points.

3. Tous les documents susmentionnés ont déjà été distribués.

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 42, (A/51/42).

² Ibid., Supplément No 27 (A/51/27).